



N° 9 : OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE 2011

L'ECHO DES RELAIS

**Le bulletin d'informations
du
Relais Assistantes Maternelles-Parents
de la Communauté de Communes
de la Plaine du Nord Loiret**

Relais Assistantes Maternelles
3, place du Vieux Marché
45480 OUTARVILLE
TEL : 02.38.39.14.75
courriel : ram@cc-plaine-nord-loiret.fr

Infos en Vrac :

De la documentation : De nouveaux ouvrages sont arrivés au RAM.
Contactez l'animatrice pour plus d'informations.

Prévention par la CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :
Des plaquettes d'informations concernant les maladies hivernales de l'enfant sont à votre disposition au RAM.



Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux assistants maternels :

- Mme Joanna WOJCIK, domiciliée à Boisseaux



Pas de temps collectif pendant les vacances scolaires

La journée Nationale des Assistantes Maternelles

n'aura pas lieu cette année en novembre, faute de disponibilité de salle.

Nous nous retrouverons pour un temps fort entre enfants, assistantes maternelles et parents en début d'année 2012.



LE COIN CUISINE :

SAUMON D'HIVER

(9 - 12 mois)

- 15 à 20 g de saumon
- 4 bouquets de brocolis
- 1 petite pomme de terre
- 1/2 carotte
- 10 g de crème fraîche
- 1 pincée de sel

Eplucher pomme de terre et carotte
Couper les en morceaux
Cuire à la vapeur pendant 15 minutes
Ajouter les brocolis 5 minutes plus tard
(10 minutes de cuisson)
Réduire en purée les trois légumes mélangés
Ajouter la crème fraîche. Saler légèrement
Cuire le saumon à la vapeur pendant 5 minutes
Couper le saumon en très petits morceaux
Poser le saumon sur la purée mélangée.



- 2 -

Legislation :

AUGMENTATION DU SMIC AU 1^{er} décembre 2011

Le SMIC passe à 9,19 € par heure

Salaire minimal Brut par enfant : 2,59 € (SMIC X 0,281)

Rémunération horaire minimale nette :

2,00 € (2,59 € - 22,61 % de cotisations sociales)

- Durée d'accueil supérieure à la durée prévue au contrat : 2,59 €
- Accueil dépassant 45 Heures dans la semaine : un taux de majoration du salaire horaire doit être négocié avec les parents.

Indemnités d'entretien minimales par enfant :

Règles applicables au 1^{er} décembre 2011

- jusqu'à 8 heures d'accueil par jour : 2,65 € par jour sans proratisation
- Pour 9 heures d'accueil par jour : 2,92 €
- Au-delà de 9 heures d'accueil par jour : 2,9155 € x durée d'accueil

9

Durée de travail journalier	Indemnité d'entretien minimale
De 1 heure à 8 heures	2,65 €
9 heures	2,92 €
10 heures	3,24 €
11 heures	3,57 €
12 heures	3,89 €
13 heures	4,22 €

CHIFFRES A RETENIR AU 1^{er} DECEMBRE 2011

Durée de travail quotidienne maximale	13 Heures avec dérogation théorique possible
Durée de travail hebdomadaire maximale	48 Heures en moyenne sur quatre mois avec des dérogations possibles
Salaire horaire minimal	2,59 € (0,281 SMIC horaire)
Heures majorées au-delà de 45 heures par semaine	A négocier avec l'employeur
Indemnité d'absence de l'enfant malade	Pas d'indemnité légale, Seule s'applique la convention collective
Allocation de formation	L'assistante maternelle qui suit une formation dans le cadre du droit individuel de formation (DIF) hors du temps de travail perçoit une allocation de formation. Celle-ci indexée sur le SMIC est revalorisée chaque année au 1 ^{er} juillet. Elle est passée à 3,27 € au 1/07/2011

De nos jours, l'offre de jeux et jouets est de plus en plus importante et il est parfois difficile de s'y retrouver. Quel jouet proposer à un enfant ? Voilà une question à laquelle l'assistant maternel est confronté.

Des jeux adaptés au développement de l'enfant : En tant que professionnel, l'assistant maternel fait des suggestions à l'enfant. Il s'agit de lui proposer un jouet adapté à ses compétences motrices, cognitives et socio-affectives et de permettre à l'enfant de jouer seul, sereinement sans le mettre en difficulté.

Jean Piaget, psychologue suisse du XXème siècle, articule le jeu au développement de l'enfant. Il propose un modèle de développement en escalier pour souligner le fait que les compétences évoluent par palier. Ces paliers constituent des stades de développement qui déterminent l'accès à différents types de jeu. Le modèle de développement proposé par Piaget est universel quelle que soit son origine, sa culture, l'enfant suivra systématiquement les mêmes étapes. Cependant les âges d'entrée dans les différents stades peuvent varier chez certains enfants qu'ils présentent des troubles spécifiques ou non.

AGE	STADE	CATEGORIES DE JEU	EXEMPLES
Dès la naissance Jusqu'à 18 Mois	SENSORI - MOTEUR : activité réflexe du nourrisson Développement coordination des gestes. Intelligence pratique	Jeu d'exercice Jeu d'assemblage	Hochet Culbuto Boîtes à forme Porteur Vélo
18 - 14 Mois	PREOPERATOIRE : l'enfant devient capable de détacher les objets réels et construits des images mentales. Intelligence représentative	Jeu symbolique Jeu d'exercice Jeu d'assemblage	Jeu de faire semblant Dinette Déguisements Poupées Figurines Animaux
6 - 7 Ans	OPERATIONS CONCRETES : Cette période marque un grand progrès dans la socialisation de l'enfant. Sa pensée devient plus objective. Il est capable de coordonner plusieurs points de vue et d'en tirer des conséquences. Porte sur des objets présents	Jeu de règle Jeu d'exercice Symbolique Jeu d'assemblage	Jeux de société Loto Domino Memory Echecs
10 - 12 Ans	OPERATIONS FORMELLES : capacité de développer des hypothèses et de manipuler des concepts. L'enfant est capable de raisonner à partir de notions abstraites (la liberté, la justice, l'amour,) Porte sur des propositions logiques		



L'ANIMATRICE
VOUS SOUHAITE
DE BONNES FETES
DE FIN D'ANNEE